
**Allocution de M. Grégory Doucet, Maire de Lyon
Inauguration du Centre Social Gisèle Halimi**

Mercredi 29 septembre 2021

(Seul le prononcé fait foi)

Bonjour à toutes, bonjour à tous,

Cher Serge Halimi et vous toutes et tous qui êtes là, un immense merci pour votre présence.

En tant que Maire de Lyon, je tenais à dire quelques mots d'accueil et vous faire part du très grand bonheur éprouvé par toutes les lyonnaises et par tous les lyonnais devant cette inauguration officielle. Avant de vous laisser la parole aux uns et aux autres, rapidement, une réflexion ou deux, qui sont d'ailleurs liées, en guise de préambule.

Madame Gisèle Halimi a été pour notre pays, pour le 20^e siècle une personne importante, une personne qui a marqué notre société et qui la rendu meilleure.

Cette dénomination, bien sûr, elle a été entérinée au cours du conseil municipal de la ville de Lyon le 25 mars 2021.

Cependant, précisons que ce sont les futurs usagers, les futures usagères, les habitantes, les habitants qui avec les responsables et les animateurs de ce centre l'ont choisi. Le nom de Gisèle Halimi. Cela signifie quelque chose, en termes d'attachement, en termes d'appropriation.

Ensuite, c'est un point qui ne fait plus vraiment débat : le rôle des femmes dans l'Histoire a eu tendance à être occulté. Lorsqu'on regarde le nom des rues, des places, des lieux ... la disproportion entre les deux sexes est flagrante. C'est pourquoi on sent bien, maintenant que notre sensibilité a changé et que les mentalités ont évolué, qu'il y a quelque chose à corriger. L'invisibilisation relative de la moitié de l'Humanité est une anomalie.

Ainsi cette année, même si ça peut paraître peu de choses, nous avons inauguré une école Anne Sylvestre du nom de la célèbre artiste compositrice interprète, un passage France Péjot, une place Denis Vernay née Jacob. Il s'agit de deux femmes résistantes lyonnaises.

Une place Hevrin Khalaf, une militante pour la paix, morte assassinée en Syrie.

Et maintenant, voilà le centre social Gisèle Halimi, qui participera à faire vivre la mémoire de cette avocate exceptionnelle. Exceptionnelle et **aimée** pour ses engagements, pour son action obstinée pour la cause des femmes, pour la cause des plus précaires, pour la cause des opprimé.e.s en général. En résumé, pour sa constance dans ses combats au service de l'égalité des droits ...

Il est important d'avoir comme points de référence des modèles de femmes **inspirantes**. Les dénominations permettent de porter des parcours et des trajectoires à la connaissance des jeunes générations, à la reconnaissance de la société toute entière et à la disposition de l'imaginaire collectif. **Il faut raconter l'histoire des réussites** pour déjouer le poids du conditionnement et des déterminismes sociaux, si on souhaite voir advenir un monde plus juste et plus égalitaire.

Il se trouve que Gisèle Halimi a fait vivre de manière **admirable** et exemplaire, cette deuxième valeur de notre devise républicaine ... celle d'égalité, je veux dire.

Idéalement, il faudrait aussi parvenir à mettre en lumière la dimension collective de ces combats pour l'émancipation, qui ont abouti à un progrès pour toutes et pour tous.

Je veux dire ces mouvements de pensée et d'action, ces mobilisations de catégories d'individus et de personnes qui, du fait de leurs origines, de leur sexe, de leurs conditions se retrouvent dans des positions subalternes ou de sujétion. Et qui, refusant de continuer à subir un sort injuste ... s'organisent pour se défendre ensemble, au moyen de solidarités et de coopérations afin de faire accepter et admettre qu'elles sont des personnes égales en dignité et en droit.

Ainsi Gisèle Halimi s'est-elle illustrée notamment dans le procès de Djamila Boupacha et dans celui de Bobigny pour faire reconnaître les victimes de viol et la liberté des femmes à disposer de leur corps.

Le droit à la contraception, le droit à l'avortement ont, cependant, été des conquêtes collectives. Gisèle Halimi, qui avait fait du refus des injustices le moteur de son engagement, a été le fer de lance et la figure de proue nécessaire de quelque chose qui émanait des femmes, prises dans leur globalité. C'est ce que rappelle par exemple, la signature du fameux manifeste des 343.

Aujourd'hui, on considère ultra majoritairement en France que ce qui a été obtenu alors ... est une évolution à la fois naturelle, heureuse et irréversible. On se demande même comment il a été possible d'avoir attendu aussi longtemps pour que les femmes aient le droit de vote, le droit d'avoir un chéquier, le droit de divorcer, le droit de s'habiller comme elles veulent. Mais, hélas, on observe en Afghanistan, en Argentine, en Pologne ... ou même récemment au Texas, que ce qui nous paraît aujourd'hui impensable ... une régression des droits ... peut toujours survenir. Que la menace reste présente et qu'on ne peut pas s'endormir.

En dédiant un lieu aussi important pour le faire ensemble et l'égal accès à la culture et aux droits à la figure de Gisèle Halimi, nous espérons que notre ville pourra longtemps s'enorgueillir de faire progresser l'autonomie des personnes et de garantir l'égalité, les libertés fondamentales et la fraternité.

Je vous remercie et je passe la parole à M. Olivier Berzane, Maire du 8^e, qui va nous parler de l'importance de ce centre social dans la vie de cet arrondissement.